

Compte-Rendu

En ouverture de séance, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** salue l'ensemble de ses collègues élus, en particulier les deux Conseillers Généraux et Madame la représentante du Parc (Catherine Bohème); Parc, actuellement dans la tourmente de sa charte, et du dossier "éolien" qui l'agite en particulier.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle ensuite qu'il s'agit de la première réunion qui fait suite au décès d'Adrien Zeller. En effet, on peut difficilement ouvrir une réunion de Pays, sans évoquer sa mémoire, son engagement, notamment en qualité de Président de la Région Alsace.

Ainsi que **Monsieur Roger Gaugler** le soulignait dans son magazine «Connexion», on lui reconnaissait de nombreuses qualités : il s'est donné pleinement dans sa mission et maîtrisait de nombreux domaines, pour n'en citer que certains : comme l'emploi, l'économie, ou les transports, dont le Tram Train, qui n'existerait pas sans lui, car il a su trouver la formule pour préserver cet outil. Cependant, il était aussi engagé sur les questions de l'énergie, de l'environnement, faisant de l'Alsace une région en pointe. La question transfrontalière lui était chère également. Il avait le sens du respect des territoires, de tous les territoires, des zones en difficulté. Il veillait à ce que les équipements soient répartis sur tout le territoire et pas uniquement dans les agglomérations, mais aussi dans les territoires ruraux. Il avait le souci des territoires qui s'organisent.

Il s'est rendu à de nombreuses reprises en Thur Doller, dont notamment trois fois à Europe Environnement. Il était là pour inaugurer nos gares, nos piscines, à Wesserling, ...

«Je souhaite ce soir avoir une pensée pour son action et fait le vœu que son œuvre soit poursuivie» déclare **Monsieur Jean-Pierre Baeumler**. Il propose de respecter une minute de silence à sa mémoire.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose ensuite d'aborder l'ordre du jour de la séance.

POINT 1- ADOPTION DU COMPTE- RENDU DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2009 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Pierre Baeumler soumet le compte-rendu de la Séance du 19 juin 2009 au Conseil qui ne formule aucune remarque.

- le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme Secrétaire de Séance.

- le Conseil, à l'unanimité, nomme **Madame Sonia Lévêque, Secrétaire de Séance.**

POINT 2- PLAN CLIMAT TERRITORIAL

2-1 Séminaire pour le Climat

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle au Conseil qu'en juillet 2009 s'est tenu un séminaire sur le thème du Plan Climat, à l'auberge du Schlumpf à Dolleren, dans la magnifique Vallée de la Doller. Il souligne la qualité de travail réalisé pendant ces deux journées et remercie les personnes qui ont consacré de leur temps à travailler ensemble sur ce sujet important. Il a lui-même rejoint le groupe à la fin de la première journée, et a été surpris du travail déjà accompli. Il donne ensuite la parole à Monsieur Eric Gignet.

Monsieur Eric Gignet précise que le compte-rendu du séminaire de juillet 2009 a été transmis par messagerie électronique à l'ensemble des membres du Conseil. Si certains ne l'ont pas eu, ils peuvent s'adresser au Pays, qui fera suivre. Le séminaire a mis en évidence que les volontés étaient là. Il s'agit d'élaborer maintenant une stratégie globale, tant sur l'urbanisme que sur l'habitat ou encore la communication. Il encourage tous les membres à enrichir ce document. Un des fruits de ce séminaire est le projet de faire délibérer toutes les communes. Un projet a été remis dans

le dossier de séance. **Monsieur Eric Gignet** commente le projet de délibération dont un exemplaire a été déposé sur toutes les tables ce soir. Il confortera les communes déjà engagées avec celles sur le point de s'engager et ainsi il sera possible de mutualiser toutes ces actions et de montrer dans quelle ampleur le territoire Thur Doller se mobilise.

Monsieur Jérôme Hammali explique qu'il s'agit d'un ensemble; d'une stratégie, d'une décision de principe, et surtout de ne pas en rester là, d'avoir un réel engagement des communes. Le Plan Climat ne se fera pas sans les communes, elles sont parties intégrantes de ce territoire, d'un territoire qui s'engage. Il donne l'exemple de l'anticipation des normes BBC dans les bâtiments, et de d'ores et déjà les mettre en œuvre, sans attendre la législation et le Grenelle 2.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler confirme l'importance de prendre en compte ces nouvelles dispositions en matière de construction neuve. Il encourage également à se déplacer pour voir des réalisations ailleurs car des exemples existent déjà. Ainsi, il a été voir, avec d'autres Conseillers de la ville de Thann, des exemples de réalisations à Saint Dié des Vosges : des HLM, des logements collectifs ou individuels à ossature bois et aux normes BBC. Ce sont des dispositifs qu'il faut d'ores et déjà prévoir dans nos projets, en neufs, mais aussi en réhabilitation. Cela devra faire partie des choix financiers de nos communes.

Monsieur Michel Habib confirme en précisant qu'un des bâtiments visité est aux normes énergie passive et l'autre en énergie positive, c'est à dire qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en a besoin. Dorénavant, les biens immobiliers qui vont arriver sur le marché doivent être dans ces normes, au risque de ne pas avoir trouvé d'acquéreur.

Monsieur Michel Knoerr souligne la difficulté de convaincre les bailleurs sociaux. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** rappelle que c'est le Maire qui signe le permis de construire, et qu'il a toujours la possibilité de le refuser ou d'imposer de nouvelles normes.

Monsieur Jérôme Hammali fait part de sa visite d'étude dans le Vorarlberg en Autriche dans le cadre du réseau Vesta. Là-bas toutes les maisons sont BBC et ce sont de très belles réalisations. Ces normes sont le quotidien de toutes les constructions, privées ou publiques. Il cite également l'exemple d'un accord entre locataires et bailleurs, où les économies de charges sont réparties entre le locataire et le bailleur. Un tel accord est maintenant possible, depuis peu en France, dans le but de partager les bénéfices en matière de fonctionnement pour compenser les investissements réalisés.

Monsieur Jean Paul Omeyer rappelle que la Région Alsace intervient sur le surcoût du BBC. Ainsi, par appartement, l'aide peut aller jusqu'à 3 000€ plus 1 500€ de l'Europe. Mais en France quand un dispositif d'aide est mis en place, les prix augmentent ! Dans certaines réalisations en Belgique, le coût du chauffage représente le coût d'une tasse à café par mois ! Un surcoût à l'investissement de 6%, cela se rattrape vite. Les travaux en rénovation sont plus onéreux, les performances à atteindre moins importantes.

Donner l'exemple par nos collectivités, c'est aussi permettre à nos entreprises de se familiariser avec ces nouvelles normes techniques, afin d'être mieux préparé pour les marchés à venir, donc préserver notre emploi ! Et nous avons déjà des entreprises performantes ! L'entreprise DOREAN par exemple, qui construit des logements à 1 400€/m², à la Cotonnière à Pfastatt. On peut faire, on sait faire !

Monsieur Eric Gignet signale que la politique Habitat du Vorarlberg représente quelques 5 000 emplois. Il suggère aussi de mettre en place des partenariats avec la FFB (Fédération Française du Bâtiment) ou encore avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller pour former les entreprises. Il précise, en outre, que le présent projet de délibération sera bien évidemment aussi transmis aux Communautés de Communes.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, rajoute que Monsieur Eric Gignet et son équipe sont évidemment prêts à se rendre en municipalité pour en débattre. Il soumet ensuite la proposition de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

Monsieur François Tacquard rejoint la séance.

2-2a Audits énergétiques simplifiés

Monsieur Eric Gignet rappelle les grands principes de l'opération groupée d'audits énergétiques simplifiés proposée aux communes. Elle concerne 17 communes pour un ensemble de 58 bâtiments. Le financement sera assuré d'une part par une aide de 60% attribuée par l'Ademe et la Région Alsace, versée au Pays, et d'autre part, la prise en charge du solde par les communes concernées, au prorata du nombre de bâtiments concernés. Il donne lecture du projet de délibération visant à valider le plan de financement et la signature des conventions avec les communes.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-2b Validation du prestataire pour la réalisation des audits énergétiques simplifiés

Monsieur Eric Gignet précise que cette opération a fait l'objet d'une consultation. Comme mentionné dans le projet de délibération, c'est l'ALME qui répond le mieux à nos attentes, qui a l'approche la plus pédagogique.

En outre, le montant proposé (32 890 € TTC) correspond à l'enveloppe prévue à cet effet. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** précise que c'est la meilleure offre tant financière que pour la qualité de la prestation.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 2-3 RENCONTRES DU CLIMAT 2009

2-3a Programme 2009 et conventions diverses en lien avec la manifestation

Monsieur Eric Gignet informe le Conseil du déroulé des prochaines rencontres du Climat. Il souligne également la qualité et la richesse du partenariat qui accompagne cette manifestation.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-3 b Choix du prestataire pour la réalisation de supports de communication

Monsieur Jérôme Hammali précise qu'une consultation a été lancée pour la réalisation et l'impression des supports : plaquettes, affiches, posters, kakémonos. Afin de conserver une cohérence de communication avec l'édition 2008 des Rencontres du Climat, il est proposé d'adapter le visuel de l'année dernière en confiant la mission à l'agence «Pagination», qui a réalisé la maquette initiale, pour un montant de 2 691 €. Par ailleurs, cette maquette avait été très appréciée lors de la précédente édition.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

Point 2-4 Espace Info Energie

- **Recrutement de l'Animateur – Présentation de Monsieur Thibaut Carré**

Monsieur Jérôme Hammali indique que Monsieur Thibaut CARRE a été recruté au 14 septembre dernier pour prendre en charge l'Espace Info Energie (EIE). Il a une compétence réellement technique, de terrain. Par ailleurs, l'ALME, qui dispose aussi d'un Espace Info Energie, est disposée à accueillir Monsieur Thibaut Carré pour lui montrer les spécificités des conseils à prodiguer aux particuliers, comme aux entreprises. Il remercie l'ALME et souhaite bonne chance à Monsieur Thibaut Carré.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise que l'Espace Info Energie dispensera des conseils neutres et gratuits. Il demande à ce qu'une communication soit rapidement effectuée pour faire connaître ce service et pour remplir le carnet de travail de l'animateur.

Local de l'Espace Info Energie- Convention avec la ville de Cernay

L'Espace Info Energie sera hébergé dans des locaux de la ville de Cernay, au 1 rue Latouche, au dessus de l'Office de Tourisme et de la Chambre des Métiers. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** considère que l'offre locative est correcte : un montant forfaitaire mensuel de 213, 43€ pour un local de 20m².

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 3- PROGRAMME LEADER

Validation du budget de fonctionnement 2009

Monsieur Jean-Paul Omeyer rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller est la structure porteuse du GAL LEADER, en charge de la gestion de ce programme Européen. Ainsi, les frais d'animation sont pris en charge par le Pays. Afin de pouvoir solliciter les subventions correspondantes (55% des coûts), il convient de valider les différentes dépenses pour l'année 2009.

Maintenant que la convention financière a enfin été retrouvée dans les services préfectoraux, la procédure de validation de la convention peut se poursuivre. **Monsieur Jean-Paul Omeyer** souligne que notre territoire a déjà des projets émergés, ainsi un premier projet sera présenté au comité de programmation qui se réunit le 5 octobre prochain : le festival Reg'art au Château de Thann. Il souhaite également remercier le Conseil Général qui a accordé une aide pluriannuelle à l'animation de Leader, en retenant un montant de 60 000€ sur 5 ans, soit 12 000€ pour l'année 2009.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler remercie également le Département pour cette bonne surprise ! Elle viendra soulager la participation des Communautés de Communes.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 5 - COMMUNICATION

Monsieur Jean-Paul Omeyer propose de traiter de suite le point 5 de l'ordre du jour. Pour l'élaboration d'outils de communication Leader, comme déjà validé par le Bureau, l'offre de Madame Conversy Stéphanie (Art Design) est retenue pour un montant de 3423.69 €, une délibération du Conseil étant toujours à privilégier.

- **Monsieur Jean-Paul Omeyer** rappelle qu'un important travail d'information a été fait cet été, et qu'il sera poursuivi cet automne. La communication dans les intercommunalités se poursuit, plusieurs dates doivent encore être fixées.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 4- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- **Recrutement du Responsable du Développement Economique – Présentation de Monsieur Guillaume Déchambenoit**

Monsieur Jean-Paul Omeyer précise que le poste de Responsable du Développement Economique est à nouveau pourvu depuis le 1^{er} septembre dernier. Monsieur Guillaume Déchambenoit a déjà eu l'occasion de se pencher sur de nombreux dossiers et accompagner des projets d'entreprises. Ses missions reprennent celles exercées par Madame Tatiana Rousseau.

- **Etat d'avancement du Réseau de Gîtes d'étape de montagne**

Monsieur François Tacquard explique que le projet avance. Il porte sur 11 établissements, un 12^{ème} doit se rajouter. Les estimations financières, travail effectué par l'Adauhr, sont de l'ordre de 3 millions d'euros d'investissement. Les différents partenaires financiers (Etat - Région - Département - Convention Massif -Europe) vont à nouveau être réunis pour caler les taux d'aide. Les travaux pourraient démarrer dès 2010 pour une ouverture de la chaîne en 2012 en principe. L'étude de marché a montré que nous avons ici un produit typique avec la randonnée dans un espace sans voiture et dans des sites remarquables. Il faudra néanmoins mettre en place une stratégie de communication adaptée en parallèle des travaux, afin qu'à l'ouverture de la chaîne les réservations soient déjà effectives ! Reste encore à définir les participations des Communautés de Communes.

A ce jour, deux évaluations financières sont encore à revoir, celle de la Ferme auberge du Belacker et du Gazon Vert. Le chiffre d'affaires annuel a été évalué à 2 millions d'euros. **Monsieur Jean-Paul Omeyer** attire l'attention sur les établissements privés, qui risquent de ne pas bénéficier des mêmes aides que les publics.

A la question de **Monsieur Michel Knoerr** sur l'intégration de ce projet dans le Plan Climat, **Monsieur François Tacquard** confirme la prise en compte des nouvelles normes. Par contre, une dérogation sera recherchée pour ce qui concerne la mise aux normes pour le handicap.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler souligne la qualité de ce projet, et des magnifiques parcours qu'il propose, des établissements dont la fermeture pourra être évitée. Le territoire a besoin de proposer des d'hébergements pour continuer à faire vivre ces outils de travail.

- **le Conseil valide le principe de saisir les Communautés de Communes sur ce point**

POINT 6- FINANCES ET ADMINISTRATION

En l'absence de Monsieur François Britschgi, c'est **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** qui présente les différents projets de délibération.

6-1 Programme d'actions 2009 du Pays

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise qu'il s'agit de déposer nos demandes de subventions auprès de la Région Alsace et de l'Ademe. Il cite les différentes actions représentent un montant total de 94 530€ : L'organisation de l'anniversaire du Pays, au titre des actions de communication 2009, le développement et la refonte du site internet, le prix de soutien à l'innovation des jeunes, la promotion touristique, la permanence de l'ADIL, les Rencontres du Climat 2009, les Audits Energétiques Simplifiés et une action de communication autour de l'Espace Info Energie.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

6-2 Délégation de signature au Président

Monsieur Roger GAUGLER propose au Conseil de modifier la délégation accordée au Bureau en date du 26 septembre 2008 et propose de transférer celle-ci au Président.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 7- DIVERS

7-1 Démarches SCOT et PLH

- **Ateliers thématiques du SCOT des 29 septembre et 6 octobre prochains**

Monsieur Roger Gaugler souhaite le maximum de participation aux ateliers thématiques qui se tiendront à partir de la semaine prochaine. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** demande aux Conseillers de mobiliser les personnes autour de ces deux soirées.

7-2 Conseil de Développement du Pays Thur Doller

Madame Marie-Christine Cholay, Vice-Présidente, précise que la prochaine Séance Plénière du Conseil de Développement aura lieu le 28 septembre prochain. Un avis sur le projet du Grenelle 2 sera présenté. Il sera ensuite proposé au Conseil Syndical.

7-3 Anniversaire du Pays Thur Doller

Signature d'une convention avec Télé Doller

Monsieur Jean Pierre Baeumler rappelle que dans le cadre de l'organisation des 10 ans du Pays, Télé Doller a été missionné pour la réalisation d'un film. Il est proposé au Conseil d'autoriser le Président à signer une convention permettant de formaliser le partenariat et le montant de la prestation fixée à 15 000€.

Monsieur Baeumler précise que ce partenariat est aussi un effort de soutien à Télé Doller. Il rappelle aussi que ce même jour se déroule une manifestation du Conseil Général relative à l'habitat et indique que les communes pourront se partager entre ces deux manifestations. Il souhaite que la participation soit la plus nombreuse possible pour marquer la vitalité de notre Pays, pour poursuivre cette dynamique pour les dix prochaines années et demande à tous les membres de se mobiliser et de mobiliser activement autour d'eux.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

7-4 Contrat de territorialisation

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise qu'un groupe de travail s'est mis en place entre les 4 intercommunalités et le Pays pour dresser la liste des projets qui pourraient figurer dans le futur contrat du territoire de vie Thur Doller, comme l'indique le Département. Il s'agit de préserver la cohérence de notre territoire tout au long des négociations, et d'y associer aussi maintenant les communes centres qui ont des projets structurants. Il remercie à cet effet Monsieur Emmanuel Leblanc pour sa disponibilité.

Monsieur François Tacquard se félicite de la structuration de ce territoire, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Il s'interroge sur comment vivront les projets qui seraient hors contrat.

Monsieur Jean Luc Reitzer précise qu'il s'agit d'un raisonnement à enveloppe constante et s'interroge du devenir des petites communes, car les crédits des contrats ne viendront pas se rajouter aux crédits destinés aux petites communes, bien au contraire.

7-5 Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller

Les activités récentes de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller ont concerné les thématiques suivantes :

- Thématique Formation : lutte contre l'illettrisme, chantiers jeunes, Info VAE,
- Thématique Insertion : orientation de Public Handicapé avec l'AFPA, apprentissage renforcé du code de la route pour le public SIAE, Réalisation d'un guide de la formation,
- Thématique Partenariat : Charte Régionale Pôle Emploi - MEF d'Alsace, Partenariat avec l'AURM,...
- Thématique Communication : installation de bornes internet, guide du créateur d'entreprise, ...
- Mise en place d'un projet Gestion Territoriale des Ressources Humaines à l'échelle du sud Alsace piloté par les 3 MEF – Thur Doller, Mulhouse, Saint-Louis/Altkirch.

Monsieur Frédéric Chenal précise également que la restructuration du Pôle Emploi se poursuit, la prochaine étape sera le regroupement de toutes les structures au sein d'un lieu unique.

7-6 Ultimatum Climatique

Le Conseil est saisi par une demande de **Messieurs Muller Jacques et Eric Gignet** concernant l'adhésion de notre structure à une initiative nationale au profit du climat. **Monsieur Eric Gignet** précise qu'en effet, plusieurs ONG ont lancé un ultimatum climatique afin de sensibiliser aux enjeux dans le cadre de la prochaine conférence de Copenhague. Le Pays Thur Doller étant engagé dans un Plan Climat, le texte de cet ultimatum allant dans le même sens, il est proposé que le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller signe ce texte ! Après lecture du texte par **Monsieur Jean-Pierre Baeumler**.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

Date du prochain Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller

La prochaine réunion du Conseil Syndical aura lieu le Vendredi 4 décembre 2009 à 19h à l'Embarcadère. Plus aucun point n'étant proposé, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** lève la séance à 20h53 et souhaite à tout le monde une excellente soirée.